ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

Décision DG n° 2011-52 du 25 février 2011 modifiant la décision DG n° 2010-39 du 17 février 2010 portant nomination au groupe de travail sur les interactions médicamenteuses de l'Agence française de sécurité des produits de santé

NOR : *ETSM1130164S*

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 5121-8, L. 5311-1, R. 5121-50 à R. 5121-60 et D. 5321-7 et suivants ;

Vu l'arrêté du 28 janvier 2010 modifié portant nomination à la commission d'autorisation de mise sur le marché prévue à l'article R. 5121-54 du code de la santé publique auprès de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé ;

Vu la décision DG en date du 25 janvier 1995 portant création d'un groupe de travail sur les interactions médicamenteuses ;

Vu la décision DG n° 2010-39 du 17 février 2010 portant nomination au groupe de travail sur les interactions médicamenteuses de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,

Décide :

Article 1er

L'article 1er de la décision DG n° 2010-39 susvisée est modifié comme suit :

Au lieu de : « M. PREISS (Philippe) », lire : « M. PREISS (Jean-Philippe) ».

Article 2

Le directeur de l'évaluation des médicaments et des produits biologiques est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait le 25 février 2011.

Pour le directeur général et par délégation :
L'adjointe au directeur général,
F. Bartoli